

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1934

10 septembre 2007

SOMMAIRE

Ariane Composite Conseil S.A 92828	Levity Sàrl	92815
Ateliers Brücker S.à.r.l 92792	Lorber SA	9279 4
Balkan Reconstruction Investment Financ-	Lubrifiants (Luxembourg) S.A	2797
ing S.C.A. Sicar92832	Marita S.A	2794
BPER International Sicav92796	Marriott ECP GP S.à.r.l	2792
Burotrend SA 92786	Mobri	2829
Cegecom S.A92826	Moor Park Newday Holdings Luxembourg	
Chauffage Sanitaire Barthel S.A 92793	S.à r.l	9282 8
Clearway S.à r.l 92792	MTG Electronic Retailing S.A	72822
Codanim Sàrl 92831	Parkridge CEE S.à r.l	
Européenne de Techniques et de Gestion	Parkridge (Multi Park) S.à r.l	9279 0
S.A 92791	Parkridge Ukraine S.à r.l	9279 0
Financière d'Ancône 92796	Pol Winandy et Cie S.à r.l	2788
Financière Vaillant Holding S.A 92792	Prime Investment S.A	2793
FP Holding S.A 92793	Procomex S.A	2795
FS Invest S.à r.l	RE German Office S.à r.l	2787
Genpact Global Holdings SICAR S.à r.l.	Repco 3 S.A	2789
92809	Rolinsky Holding S.A	2794
Gevapan Invest Holding S.A 92791	SCP German Investments S.à r.l	2827
Global Focus S.A92808	Société Holding Financière Oxalis	2795
Grand Garage de Mondercange S.à r.l 92786	Société Immobilière Hirebusch S.A	
Grosbour S.à r.l92789	Sofisa S.A	2832
H & A Lux ProNobis92825	SOMAC S.A. "Soft Management Corpora-	
Helio Finance S.A	tion"	2808
Hidega S.A 92789	Tahor Holding S.A	<mark>9279</mark> 8
HLG Ingénieurs-Conseils S.à r.l 92789	Thorn Finance S.A	2786
Holding Financière Jones S.A 92795	Traditional Fine Engraving S.A	2787
Immobilière Tossebierg II S.A 92798	Tunon S.à r.l	
ING Index Linked Fund II92791	Tunon S.à r.l	2787
ING International (II)92791	Visma Holdings Lux S.à.r.l	2825
Kecha S.A	Vivinvest SA	
Kreizheck S.à r.l 92788	Warelux S.à r.l	
Kurt s à r l Entreprise et Immobilière 92788		



Helio Finance S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 39.991.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis Kesseler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 2 juillet 2007, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 19 juillet 2007.

F. Kesseler

Notaire

Référence de publication: 2007090013/219/13.

(070100570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Burotrend SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1458 Luxembourg, 5, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 21.883.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 août 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007091099/5332/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 août 2007, réf. LSO-CH00569. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Grand Garage de Mondercange S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3938 Mondercange, 7, rue Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 122.397.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondercange, le 2 août 2007.

D. Wolsfels

Directeur

Référence de publication: 2007091124/1662/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08872. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Thorn Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 82.428.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007091290/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11857. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.



Tunon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes. R.C.S. Luxembourg B 100.912.

Bilan enregistré une première fois sous le n ° L070009045.05 le 18 janvier 2007.

Le bilan modifié au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007091275/724/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02545. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Tunon S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes. R.C.S. Luxembourg B 100.912.

Bilan enregistré une première fois sous le n ° L060040536 le 9 mai 2006.

Le bilan modifié au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007091273/724/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02544. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

RE German Office S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J-F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 118.334.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 juillet 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007091217/202/12.

(070101521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2007.

Traditional Fine Engraving S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle et Commerciale, rue de Bettembourg. R.C.S. Luxembourg B 98.897.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour TRADITIONAL FINE ENGRAVING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007091297/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10759. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.



Kurt s.à r.l. Entreprise et Immobilière, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 106, rue de Luxembourg. R.C.S. Luxembourg B 10.574.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour KURT s.à r.l. ENTREPRISE ET IMMOBILIERE

Signature

Référence de publication: 2007091300/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10755. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Pol Winandy et Cie S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 106, rue de Luxembourg. R.C.S. Luxembourg B 97.758.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour POL WINANDY ET CIE S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007091301/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10752. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Kreizheck S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 106, rue de Luxembourg. R.C.S. Luxembourg B 77.511.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour KREIZHECK SARL

Signature

Référence de publication: 2007091302/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10753. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

FS Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 9-11, Grand-rue. R.C.S. Luxembourg B 107.851.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 27 juillet 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007091214/202/12.

(070101524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2007.



HLG Ingénieurs-Conseils S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8395 Septfontaines, 8, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 88.631.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 27 juillet 2007.

T. Metzler Notaire

D/4/ 1 11

Référence de publication: 2007091319/222/12.

(070101641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2007.

Hidega S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8140 Bridel, 106, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 67.104.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour HIDEGA SA

Signature

Référence de publication: 2007091304/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10756. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Grosbour S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 106, rue de Luxembourg. R.C.S. Luxembourg B 79.424.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour GROSBOUR SARL

Signature

Référence de publication: 2007091305/597/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10757. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Repco 3 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 110.471.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 27 juillet 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

I. Colamonico

Déléguée par Maître J. Seckler

Référence de publication: 2007091333/231/14.

(070101251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2007.



Parkridge CEE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers. R.C.S. Luxembourg B 127.419.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 juillet 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

M. Goeres

Déléguée par Maître J. Seckler

Référence de publication: 2007091348/231/14.

(070101258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2007.

Parkridge (Multi Park) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 121.766.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 juillet 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

M. Goeres.

Déléguée par Maître J. Seckler

Référence de publication: 2007091351/231/14.

(070101508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2007.

Parkridge Ukraine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 129.596.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 23 juillet 2007.

Pour copie conforme

Strassen, le 1 er août 2007.

Pour la société

M. Goeres

Déléguée par Maître I. Seckler

Référence de publication: 2007091353/231/14.

(070101504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2007.

Vivinvest SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8422 Steinfort, 69, rue de Hobscheid.

R.C.S. Luxembourg B 114.590.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2007091340/578/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG11187. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Signature.

(070102309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.



ING Index Linked Fund II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 78.496.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Par délégation

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007091394/5911/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2007, réf. LSO-CG09409. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

ING International (II), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 41.873.

Le bilan au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Par délégation

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007091398/5911/15.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2007, réf. LSO-CG09392. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101959) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Gevapan Invest Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 22.653.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2007091390/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10834C. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2007.

Européenne de Techniques et de Gestion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3480 Dudelange, 24, rue Gaffelt.

R.C.S. Luxembourg B 113.217.

Le bilan au 31 décembre 2006 a déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007091391/2543/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05662. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.



Clearway S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9738 Eselborn, 10, Cité Schleed. R.C.S. Luxembourg B 101.530.

Les documents de clôture de l'année 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CLEARWAY S.à r.l.

AREND & PARTNERS S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007091557/568/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11451. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Ateliers Brücker S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9090 Warken, 44, rue de Welscheid.

R.C.S. Luxembourg B 100.248.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ATELIERS BRUCKER S.à r.l.

AREND & PARTNERS S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007091558/568/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11405. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Marriott ECP GP S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.104.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mondorf-les-Bains, le 30 juillet 2007.

R. Arrensdorff

Notaire

Référence de publication: 2007091577/218/12.

(070102221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Financière Vaillant Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 37.994.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 2 mai 2007 à Luxembourg

L'Assemblée prend acte de la nouvelle adresse de Monsieur Guy Glesener au 36, rue Seimetz, L-2531 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007091621/3842/14.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08247. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.



Prime Investment S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R.C.S. Luxembourg B 94.685.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 7 juin 2007 à Luxembourg

L'Assemblée prend acte de la nouvelle adresse de Monsieur Guy Glesener au 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg.

Pour copie conforme Signature / Signature Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007091619/3842/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, réf. LSO-CG05098. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

FP Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 94.673.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 7 juin 2007 à Luxembourg

L'Assemblée prend acte de la nouvelle adresse de Monsieur Guy Glesener au 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg.

Pour copie conforme
Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007091620/3842/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, réf. LSO-CG05100. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102515) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Chauffage Sanitaire Barthel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9809 Hosingen, 16, Op der Hei. R.C.S. Luxembourg B 107.565.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung abgehalten im Firmensitz außerordentlich am 12. Juli 2007 um 15.00 Uhr

Die Versammlung bedauert den Tod von Frau Theresia Barthel. Sie wird ersetzt durch Frau Stephanie Barthel; geboren in Prüm (D) am 26 mai 1988, wohnhaft in D-54673 Ameldingen, Hauptstrasse 9. Ihr Mandat endet bei der ordentlichen Generalversammlung die im Jahre 2011 stattfinden wird.

Die Versammlung nimmt einstimmig die Rücktrittserklärung des Aufsichtskommissars EWA REVISION S.A. am heutigen Tage an.

Er wird ersetzt durch die Firma HEINRICHS & PARTNER TREUHAND GMBH, eingeschrieben im Amtsgericht Wittlich (D) unter der Nummer HRB 31.307, mit Sitz in D-54632 Bitburg, Bedaplatz, 3. Dieses Mandat endet ebenfalls bei der ordentlichen Generalversammlung die im Jahre 2011 stattfinden wird.

Für gleichlautende Ausfertigung, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Sammlung für Gesellschaften und Vereinigungen.

Hosingen, den 12. Juli 2007.

Unterschrift

Ein Verwaltungsratmitglied

Référence de publication: 2007091605/832/24.

Enregistré à Diekirch, le 18 juillet 2007, réf. DSO-CG00179. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070102131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.



Lorber SA, Société Anonyme.

Siège social: L-5440 Remerschen, 34, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 87.053.

Société constituée suivant acte reçu par Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, le 16 avril 2002, publié au Mémorial C N ° 1047 du 9 juillet 2002. Statuts modifiés, suivant acte reçu par Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 août 2002, publié au Mémorial C N ° 1559 du 30 octobre 2002.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2007 réunie au siège social

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats de Monsieur Jean-Marc Lorber, demeurant à 4, rue de la Chapelle, F- 57480 Launstroff, en sa qualité d'Administrateur, d'Administrateur-Délégué et de Président du Conseil d'Administration, de Monsieur Dominique Philippe, demeurant à 73, rue Ernest Beres, L-1232 Howald, en sa qualité d'Administrateur et de Madame Catherine Thibesard, demeurant à 4, rue de la Chapelle, F-57480 Launstroff, en sa qualité d'Administrateur ainsi que de renouveler le mandat de la société EUROPEENNE DE COURTAGE (LUXEMBOURG) SA dont le siège social se trouve 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg.

Les mandats ainsi nommés se termineront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir au mois de juin 2013. Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Signature

Administrateur

Référence de publication: 2007091711/2703/24.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2007, réf. LSO-CG05379. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Marita S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 47.427.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 19 juin 2007 à Luxembourg L'Assemblée prend acte de la nouvelle adresse de Monsieur Guy Glesener au 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007091624/3842/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08262. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Rolinsky Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 42.914.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 19 juin 2007 à Luxembourg L'Assemblée prend acte de la nouvelle adresse de Monsieur Guy Glesener au 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007091625/3842/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08264. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.



Holding Financière Joncs S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R.C.S. Luxembourg B 37.284.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 20 juin 2007 à Luxembourg

L'Assemblée prend acte de la nouvelle adresse de Monsieur Guy Glesener au 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007091626/3842/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08265. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Société Holding Financière Oxalis, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 37.294.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 20 juin 2007 à Luxembourg

L'Assemblée prend acte de la nouvelle adresse de Monsieur Guy Glesener au 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007091627/3842/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08267. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Procomex S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau.

R.C.S. Luxembourg B 57.877.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2007 que les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes actuellement en fonction, à savoir:

- Monsieur Ahti Vilppula, administrateur de sociétés, demeurant à La Trinidad, Apt. 234, CTRA-ISTAN 1km, E-29600 Marbella, administrateur
- Monsieur Marcel Recking, expert comptable, demeurant professionnellement à L-2213 Luxembourg, 1, rue de Nassau, administrateur
- Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant professionnellement à L-9227 Diekirch, 50-52, Esplanade, administrateur
- La société RSM AUDIT LUXEMBOURG SARL, avec siège social à L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill, Commissaire aux Comptes

ont été renouvelés pour une période prenant fin à l'assemblée générale annuelle de l'an 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2007.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Référence de publication: 2007091756/1051/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07436. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.



Kecha S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri. R.C.S. Luxembourg B 54.309.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 19 juin 2007 à Luxembourg L'Assemblée prend acte de la nouvelle adresse de Monsieur Guy Glesener au 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg.

Pour copie conforme Signature / Signature Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007091622/3842/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08250. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Financière d'Ancône, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 33.608.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 19 juin 2007 à Luxembourg L'Assemblée prend acte de la nouvelle adresse de Monsieur Guy Glesener au 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg.

Pour copie conforme Signature / Signature Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007091623/3842/15.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08254. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102509) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

BPER International Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon. R.C.S. Luxembourg B 61.517.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2006

Sont réélus au Conseil d'Administration pour un terme d'un an:

- M. Angelo Tantazzi, Président
- M. Marco Righi Nicli, Administrateur
- M. Maurizio Morgillo, Administrateur
- M. Enrico Gorla, Administrateur
- M. Gian Enrico Venturini, Administrateur.

Est élu Réviseur d'Entreprises pour le terme d'un an:

- DELOITTE S.A., Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2007.

Pour BPER INTERNATIONAL SICAV

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

M. Dinklage / A. Trappendreher

Associate Director / Associate Director

Référence de publication: 2007091791/1360/24.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG09785. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.



Lubrifiants (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 21, rue de Marbourg. R.C.S. Luxembourg B 90.956.

Im Jahre zweitausendsieben, den sechsundzwanzigsten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Martine Weinandy mit dem Amtswohnsitze in Clerf.

Sind erschienen die Aktionäre der Aktiengesellschaft LUBRIFIANTS (LUXEMBOURG) S.A. mit Sitz in L-1520 Luxemburg, 72, rue Adolphe Fischer,

gegründet unter der Bezeichnung REIFF EQUITATION S.A. zufolge Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 26 Januar 1999, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 303 vom 29. April 1999, abgeändert in LUBRIFIANTS (LUXEMBOURG) S.A. auf Grund einer Urkunde aufgenommen durch Notar Henir Beck mit dem Amtswohnsitze zu Echternach, am 4. Juli 2001, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 1252 vom 31.Dezember 2001 und im Mémorial C Nummer 240 vom 6. März 2003, RCS N ° B 90.956,

mit einem Kapital von fünf und siebzig tausend euro (75.000,- €) eingeteilte in sieben Hundert fünfzig(750) Aktien mit einem Nennwert von je ein hundert euro (100,- €) um zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammenzutreten.

Die Versammlung wird eröffnet unter dem Vorsitz von Herrn Marc Reiff, Geschäftsmann, wohnhaft in L-9769 Roder Haus Nummer 23A.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Herrn Mario Reiff, Geschäftsmann, wohnhaft in L-9713 Clervaux, 1 Montée de l'Abbage.

Der Vorsitzende beruft zum Stimmenzähler Dame Edith Reiff, Rechtsanwalt, wohnhaft in L-9713 Clervaux, 1 Montée de l'Abbaye.

Der Vorsitzende stellt unter einstimmiger Zustimmung der Versammlung Folgendes fest:

1.- Die Aktionäre sind vertreten unter Angabe des Namens, Vornamens sowie Stückzahl der vertretenen Aktien, auf einer Anwesenheitsliste verzeichnet und die Aktionäre beziehungsweise deren Vertreter, haben sich auf die Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Versammlungsvorstand gezeichnet. Sie wird gegenwärtigem Protokoll nebst den darin erwähnten Vollmachten, welche durch die Erschienenen ne varietur paraphiert wurden, beigefügt bleiben, um mit demselben einregistriert zu werden.

- 2.- Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital vertreten ist und, dass somit die Versammlung befugt ist, über die nachstehende Tagesordnung, welche den Aktionären bekannt ist, zu beschliessen:
 - 3.- Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Verlegung des Sitzes der Gesellschaft und Anpassung des 1 Absatzes von Artikel 2 der Statuten.

Erster und einziger Beschluss

Einstimmig beschliesst die Versammlung die Verlegung des Sitzes der Gesellschaft von Luxemburg nach Marnach und Artikel 2 Absatz 1 der Statuten umzuändern:

« Art. 2. Absatz 1. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Marnach.»

Die genaue Adresse lautet:

L-9764 Marnach 21, rue de Marbourg.

Dieser Beschluss wurde einstimmig getätigt. Da somit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung durch den Vorsitzenden geschlossen.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Clerf, in der Amtsstube des handelnden Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, alle dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat der Versammlungsvorstand mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Reiff, M. Reiff, E. Reiff, M. Weinandy.

Enregistré à Clervaux, le 30 juillet 2007, vol. 356, fol. 76, case 7, CLE/2007/769. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Rodenbour.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Clerf, den 31. Juli 2007. M. Weinandy.

Référence de publication: 2007091767/238/54.

(070102107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.



Immobilière Tossebierg II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon. R.C.S. Luxembourg B 100.584.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 8 mai 2007

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Maximilien dit «Max» Leesch, Koerich, Employé privé, Président, Administrateur-délégué
- Monsieur Joseph dit «Jeff» Leesch, Blaschette, Employé privé, Administrateur
- Madame Doris Leesch, Luxembourg, Employée privée, Administratrice

Est nommée Commissaire aux comptes:

- La société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, Société Anonyme, 5, bd. de la Foire, L-1528 Luxembourg Leurs mandats viennent à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2007.

M. Leesch

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2007091739/539/19.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08315. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Société Immobilière Hirebusch S.A., Société Anonyme.

Siège social: Mamer, Zone Industrielle Hirebusch.

R.C.S. Luxembourg B 80.553.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 8 mai 2007

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Maximilien dit «Max» Leesch, Employé privé, Koerich, Président, Administrateur-délégué
- Monsieur Joseph dit «Jeff» Leesch, Employé privé, Blaschette, Administrateur
- Madame Doris Leesch, Employée privée, Luxembourg, Administratrice

Est nommée Commissaire aux comptes:

- La société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, Société Anonyme, 5, bd. de la Foire, L-1528 Luxembourg Leurs mandats viennent à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2007.

M. Leesch

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2007091737/539/19.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08316. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102461) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Tahor Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R.C.S. Luxembourg B 130.098.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the fifth day of July.

Before Us, Maître Emile Schlesser, notary residing in L-2240 Luxembourg, 35, rue Notre-Dame.

There appeared:

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., a société anonyme incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey and registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under number B 65.906,

represented here by Mr Grégory Guissard, jurist, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, by virtue of a proxy given under private seal on 29 June 2007,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the party appearing and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.



Such appearing party, acting in the hereinabove stated capacity, has requested the notary to state as follows the articles of Incorporation of a public limited liability company («société anonyme») which it declares to organize:

Chapter I.- Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established a public limited liability company («société anonyme») (hereafter the «Company») which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (hereafter the «Law») and by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

The Company is initially composed of one single Shareholder, subscriber of all the shares. The Company may however at any time be composed of several Shareholders, notably as a result of the transfer of shares or the issue of new shares.

The Company will exist under the name of TAHOR HOLDING S.A.

Art. 2. Registered office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by means of a resolution of the sole Director or, in case of plurality of directors, the Board of Directors.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the sole Director or, in case of plurality of directors, the Board of Directors, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors or by one of the bodies or persons entrusted by the sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors, with the daily management of the Company.

Art. 3. Object. The Company may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the Company may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The Company may furthermore carry out all transactions relating directly or indirectly to the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of a public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations.

In particular, the Company may use its funds for the creation, management, development and the disposal of a portfolio comprising all types of transferable securities or patents of whatever origin, take part in the creation, development and control of all enterprises, acquire all securities and patents, either by way of contribution, subscription, purchase or otherwise, option, as well as realise them by sale, transfer, exchange or otherwise.

The Company may further grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company as well as any other companies or third parties.

The Company may also carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may also proceed with the acquisition, management, development, sale and rental of any real estate, whether furnished or not, and in general, carry out all real estate operations with the exception of those reserved to a dealer in real estate and those concerning the placement and management of money. In general, the Company may carry out any patrimonial, movable, immovable, commercial, industrial or financial activity as well as all transactions and directly or indirectly the accomplishment and development of its purpose.

Art. 4. Duration. The corporation is formed for an undetermined duration.

The Company may be dissolved at any moment by a resolution of the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by a resolution of the General Meeting of the Shareholders, adopted in the manner required for amendment of these Articles.

Chapter II.- Capital, Shares

Art. 5. Share capital. The Company has a share capital of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.00), divided into three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred euro (EUR 100.00) each, entirely paid in.

The share capital of the Company may at any time be increased or reduced by a resolution of the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by the General Meeting of Shareholders, adopted in the manner required for amendment of these Articles.

In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.



The Company may, to the extent and under the terms permitted by Law, redeem its own shares.

Art. 6. Form of shares. The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the opinion of the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, at the opinion of the Shareholders, subject to the restrictions foreseen by Law.

The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the title of ownership to such share(s) is divided, split or disputed, all person(s) claiming a right to such share(s) has/have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s). The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-propriétaire) or between a pledgor and a pledgee.

Chapter III.- Shareholder(s)

Art. 7. Powers of the general meetings. The sole Shareholder exercises the powers granted by Law to the General Meeting of Shareholders. In case of plurality of shareholders, any regularly constituted meeting of the Shareholders shall represent the entire body of shareholders of the Company. The resolutions passed by such a meeting shall be binding upon all the Shareholders.

Except as otherwise required by Law or by the present Articles, all resolutions will be taken by the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by Shareholders representing at least half of the capital.

The General Meeting shall have the fullest powers to order, carry out, authorise or ratify all acts taken or done on behalf of the Company.

Art. 8. General meeting of the shareholder(s). The General Meeting of Shareholder or, in case of plurality of shareholders, the General Meeting of Shareholders, shall meet upon call by the sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors or by any person delegated to this effect by the Board of Directors. Shareholder(s) representing ten per cent of the subscribed share capital may, in compliance with the Law, request the sole Director or, in case of plurality of directors, the Board of Directors to call a General Meeting of Shareholder(s).

The Annual General Meeting shall be held in accordance with the Law at the registered office of the Company or at such other place as specified in the notice of the meeting, on the third Tuesday of the month of March at 9.00 a.m.

If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the Annual General Meeting shall be held on the following bank business day in Luxembourg.

Other meetings of shareholder(s) may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

Should all or any part of shares be registered shares, the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, the Shareholders shall be convened pursuant to a notice setting forth the agenda sent by registered letter at least eight days prior to the meeting to each shareholder at the shareholder's address in the register of shareholder or, as otherwise instructed, by such shareholder.

If the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, all Shareholders, is/are present or represented and consider himself/themselves as being duly convened and informed of the agenda, the general meeting may take place without notice of meeting.

In case of plurality of shareholders, the General Meeting of Shareholders shall designate its own chairman who shall preside over the meeting. The chairman shall designate a secretary who shall keep minutes of the meeting.

The business transacted at any meeting of the shareholder(s) shall be limited to the matters contained in the agenda (which shall include all matters required by Law) and business incidental to such matters.

Each share is entitled to one vote at all General Meetings of Shareholder(s). A Shareholder may act at any meeting of shareholder(s) by giving a written proxy to another person, who need not be a shareholder.

Any Shareholder may participate at all General Meetings of Shareholder(s) by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Unless otherwise provided by Law, resolutions of the general meeting are passed by a simple majority vote of the shareholder(s) present or represented.

Chapter IV.- Management, Statutory auditor

Art. 9. Director(s). The Company shall be managed by a sole Director in case of a sole Shareholder or by a Board of Directors composed of at least three (3) members in case of plurality of Shareholders, their number being determined by the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by the General Meeting of Shareholders. Director(s) need not to be shareholder(s) of the Company. In case of plurality of shareholders, the General Meeting of Shareholders may decide to create two categories of directors (A Directors and B Directors).

The Director(s) shall be elected by the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, by the General Meeting of Shareholders, for a period not exceeding six (6) years and until their successors are elected, provided, however, that any director may be removed at any time by a resolution taken by the general meeting of shareholders. The director(s) shall be eligible for reappointment.



In the event of vacancy in the office of a director because of death, resignation or otherwise, the remaining directors elected by the general meeting of shareholders may meet and elect a director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders.

Art. 10. Meetings of director(s). In case of plurality of directors, the Board of Directors shall choose from among its members a chairman, and may choose among its members one or more vice-chairmen. The Board of Directors may also choose a secretary, who need not be a director and who may be instructed to keep the minutes of the meetings of the Board of Directors as well as to carry out such administrative and other duties as directed from time to time by the Board of Directors.

The Board of Directors shall meet upon call by, at least, the chairman or any two directors or by any person delegated to this effect by the directors, at the place indicated in the notice of meeting, the person(s) convening the meeting setting the agenda. Notice in writing or by telegram or telefax or e-mail of any meeting of the Board of Directors shall be given to all directors at least eight calendar days in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency where twenty-four hours prior notice shall suffice which shall duly set out the reason of urgency. This notice may be waived, either prospectively or retrospectively, by the consent in writing or by telegram or telefax or e-mail of each director. Separate notice shall not be required for meetings held at times and places described in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telegram, telefax or email another director as his proxy. A director may not represent more than one of his colleagues.

The Board of Directors may deliberate or act validly only if at least a majority of directors are present or represented at a meeting of the Board of Directors. If a quorum is not obtained within half an hour of the time set for the meeting, the directors present may adjourn the meeting to a later time and venue. Notices of the adjourned meeting shall be given by the secretary to the board, if any, failing whom by any director.

Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In the event that in any meeting the number of votes for and against a resolution shall be equal, the chairman of the Board of Directors shall not have a casting vote. In case of a tie, the proposed decision is considered as rejected.

Any director may participate in a meeting of the Board of Directors by conference call, video-conference or similar means of communications equipment whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board of Directors may also be passed by unanimous consent in writing which may consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every director. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

Art. 11. Powers of the director(s). The sole Director or, in case of plurality of directors, the Board of Directors, is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by Law or by these Articles to the sole Shareholder or, in case of plurality of shareholders, to the General Meeting of Shareholders, fall within the competence of the sole Director or, in case of plurality of directors, of the Board of Directors.

The daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, shareholders or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be determined by a resolution of the sole Director or, in case of plurality of directors, of the Board of Directors.

The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument.

Art. 12. Corporate signature. Vis-à-vis third parties, the Company is validly bound by the signature of the sole Director or, in case of plurality of shareholders, by the joint signatures of any two directors of the Company or by the signature (s) of any other person(s) to whom authority has been delegated by the sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors.

In case of plurality of directors, the General Meeting may decide to create two categories of directors (category A and category B); in this case, the Company will be bound by the joint signatures of any A Director together with any B Director.

Art. 13. Conflict of interest. In case of a conflict of interests of a director, it being understood that the mere fact that the director serves as a director of a shareholder or of an affiliated company of a shareholder shall not constitute a conflict of interests, he must inform the Board of Directors of any conflict and may not take part in the vote but will be counted in the quorum. A director having a conflict on any item on the agenda must declare this conflict to the chairman before the meeting starts.

Any director having a conflict due to a personal interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the Company, shall be obliged to inform the board thereof and to cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in the business of the meeting (but shall be counted in the quorum). At the following general meeting, before any other resolution to be voted on, a special report



shall be made on any transactions in which any of the directors may have a personal interest conflicting with that of the Company.

Art. 14. Supervision of the company. The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, the general meeting of shareholders, shall appoint the statutory auditor(s), and shall determine their number, remuneration and term of office, which may not exceed six years.

If the Company exceeds the criteria set by article 215 of the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies, the institution of statutory auditor will be suppressed and one or more independent auditors, chosen among the members of the Institut des Réviseurs d'Entreprises will be designated by the sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, by the general meeting which fixes the duration of their office, which may not exceed six years.

Chapter V.- Financial year, Adoption of accounts, Distribution of profits

Art. 15. Financial year. The Company's accounting year starts on the 1st of January and ends on the 31st December of each year.

Art. 16. Adoption of accounts. The annual General Meeting shall be presented with reports by the sole Director or, in case of plurality of directors, by the Board of Directors and Statutory Auditors and shall consider and, if it thinks fit, adopt the balance sheet and profit and loss account.

After adoption of the balance sheet and profit and loss account, the Annual General Meeting may, by separate vote, discharge the director or, in case of plurality of directors, the directors, and Statutory Auditors from any and all liability to the Company in respect of any loss or damages arising out for or in connection with any acts or omissions by or on the part of the director or, in case of plurality of directors, by or on the part of the directors, and Statutory Auditors made or done in good faith and without gross negligence. A discharge shall not be valid should the balance sheet contain any omission or any false or misleading information distorting the real state of affairs of the Company or record the execution of acts not specified in these Articles unless they have been specifically indicated in the convening notice.

Art. 17. Distribution of profits. From the annual net profits of the Company, five per cent shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required when the amount of the legal reserve shall have reached one tenth of the subscribed share capital.

The annual net profits shall be at the free disposal of the sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, of the general meeting of shareholders.

Interim dividends may be paid out in accordance with the provisions of Law as it may apply at the time such payment is made.

Chapter VI.- Dissolution and Liquidation

Art. 18. Dissolution of the company. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, who may be physical persons or legal entities, appointed by the meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

The net liquidation proceeds shall be distributed by the liquidator(s) to the sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, to the shareholders, in proportion to their shareholding in the Company.

Chapter VII.- General

Art. 19. Amendments to the articles of incorporation. The present Articles may be amended from time to time by the sole shareholder or, in case of plurality of shareholders, by a general meeting of shareholders, under the quorum and majority requirements provided for by Law.

Art. 20. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitional provisions

- 1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2007.
 - 2) The first annual general meeting of the sole shareholder shall be held in 2008.

Subscription and Payment

The three hundred and ten (310) shares of the Company are subscribed by SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., prenamed.

All the shares have been entirely paid in, so that the amount of thirty-one thousand euro (EUR 31,000.00) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.



Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand two hundred euro (EUR 2,200.00).

General meeting of shareholders

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering himself as fully convened, has immediately proceeded to a general meeting of shareholder. After verification of the due constitution of the meeting, the meeting has adopted the following resolutions:

- 1. The number of directors is fixed at one (1) and the number of statutory auditors at one (1).
- 2. The following person is appointed Director:

Mr Serge Krancenblum, M.B.A., born in Metz (France), on 8 October 1961, residing professionally in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

3. The following person is appointed statutory auditor:

FIN-CONTROLE S.A., a public limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office in L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny and registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under number B 42.230.

- 4. The term of office of the director and the statutory auditor shall end at the General Meeting of the year 2012.
- 5. The registered office of the Company is set in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing person, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said person appearing signed, together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille sept, le cinq juillet.

Par-devant Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à L-2240 Luxembourg, 35, rue Notre Dame.

A comparu:

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., une société anonyme constituée et existant suivant les lois du Luxembourg, ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 65.906,

ici représentée par Monsieur Grégory Guissard, juriste, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 29 juin 2007,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Ladite comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'elle déclare constituer comme suit:

Chapitre I er .- Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1 er. Forme, Dénomination. Il est formé une société anonyme (ci-après la «Société»), laquelle sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, (ci-après la «Loi») et par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).

La Société comporte initialement un associé unique, propriétaire de la totalité des actions. La Société peut cependant, à toute époque, comporter plusieurs actionnaires, par suite notamment de cession ou transmission d'actions ou de création d'actions nouvelles.

La Société existe sous la dénomination de TAHOR HOLDING S.A.

Art. 2. Siège social. La Société a son siège social dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il peut être transféré à tout autre endroit de la Ville de Luxembourg par une décision de l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'Etranger.

Au cas où l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son



siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration, ou par toute société ou personne à qui l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration, a confié la gestion journalière de la Société.

Art. 3. Objet social. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La Société a en outre pour objet toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, la mise en valeur et à la cession d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister autrement des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, ainsi que toutes autres sociétés ou tiers.

La Société peut également réaliser son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

Elle pourra également procéder à l'acquisition, la gestion, l'exploitation, la vente ou la location de tous immeubles, meublés, non meublés et généralement faire toutes opérations immobilières à l'exception de celles de marchands de biens et le placement et la gestion de ses liquidités. En général, la Société pourra faire toutes opérations à caractère patrimonial, mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières, ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et à faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale des Actionnaires, statuant comme en matière de modification des Statuts.

Chapitre II.- Capital, Actions

Art. 5. Capital social. La Société a un capital social de trente et un mille euros (EUR 31.000,00), représenté par trois cent dix (310) actions ayant une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) par action, entièrement libéré.

Le capital social de la Société peut, à tout moment, être augmenté ou réduit par décision de l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale des Actionnaires, adoptée à la manière requise pour la modification des présents Statuts.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi, racheter ses propres actions.

Art. 6. Forme des actions. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix de l'Actionnaire unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, au choix des Actionnaires, sauf dispositions contraires de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs actions sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces actions sont divisés, fragmentés ou litigieux, la/les personne(s) invoquant un droit sur la/les action(s) devra/devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux actions. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

Chapitre III.- Actionnaire(s)

Art. 7. Pouvoirs des Assemblées Générales. L'Associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la Loi à l'Assemblée Générale des Actionnaires. En cas de pluralité d'actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Les décisions prises à une telle assemblée engageront tous les actionnaires.

Sauf disposition contraire de la Loi ou des présents Statuts, toutes les décisions seront prises par l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par les Actionnaires représentant la moitié du capital social.

L'Assemblée Générale aura les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter, autoriser ou approuver tous les actes faits ou exécutés pour le compte de la Société.



Art. 8. Assemblées Générales d'Ides actionnaire(s). L'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires est convoquée par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration ou par toute personne déléguée à cet effet par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration. L'Iles Actionnaire(s) représentant dix pour cent du capital social souscrit peut/peuvent, conformément aux dispositions de la Loi, requérir l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration de convoquer l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires.

L'Assemblée Générale Annuelle se réunit, conformément à la Loi, au siège social de la Société ou à tout autre endroit indiqué dans l'avis de convocation, le troisième mardi du mois de mars à 9.00 heures.

Si ce jour est un jour férié, légal ou bancaire, à Luxembourg, l'Assemblée Générale se tiendra le jour ouvrable suivant.

D'autres Assemblées Générales d'Actionnaire(s) peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans les avis de convocation respectifs.

Si toutes les actions ou pour partie sont des actions nominatives, l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, les Actionnaires seront convoqués par un avis de convocation énonçant l'ordre du jour et envoyé par lettre recommandée au moins huit jours avant l'assemblée à tout détenteur d'actions à son adresse portée au registre des actionnaires, ou suivant toutes autres instructions données par cet Actionnaire.

Chaque fois que l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, tous les Actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent dûment convoqués et informés de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires désigne son président qui présidera l'assemblée. Le président pourra désigner un secrétaire chargé de dresser les procès-verbaux de l'assemblée.

Les affaires traitées lors d'une Assemblée des Actionnaires seront limitées aux points contenus dans l'ordre du jour (qui contiendra toutes les matières requises par la Loi) et aux affaires connexes à ces points.

Chaque action donne droit à une voix lors de toute Assemblée Générale. Un actionnaire peut se faire représenter à toute Assemblée Générale des Actionnaires par mandat écrit par un mandataire qui n'a pas besoin d'être actionnaire.

Tout actionnaire peut prendre part à toute Assemblée Générale au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à l'assemblée peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi, les décisions de l'Assemblée Générale de l'/des Actionnaire(s) sont prises à la majorité simple des voix des Actionnaires présents ou représentés.

Chapitre IV.- Management, Commissaire aux comptes

Art. 9. Administrateur(s). La Société est gérée par un Administrateur unique en cas d'un seul actionnaire ou par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) membres en cas de pluralité d'Actionnaires; le nombre exact étant déterminé par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale des Actionnaires. L'(es) administrateur(s) n'a(ont) pas besoin d'être actionnaire(s). En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale des Actionnaires peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (Administrateurs A et Administrateurs B).

Le(s) administrateur(s) est/sont élu(s) par l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une période ne dépassant pas six (6) ans et jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus; toutefois, un administrateur peut être révoqué à tout moment par décision de l'Assemblée Générale. Le(s) administrateur(s) sortant(s) peut/peuvent être réélu(s).

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants élus par l'Assemblée Générale des Actionnaires pourront se réunir et élire un administrateur pour remplir les fonctions attachées au poste devenu vacant jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration. En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration peut choisir parmi ses membres un président et peut choisir en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il peut également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui peut être chargé de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration ou d'exécuter des tâches administratives ou autres telles que décidées, de temps en temps, par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation de son président ou d'au moins deux administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation. La ou les personnes convoquant l'assemblée déterminent l'ordre du jour. Un avis par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail contenant l'ordre du jour sera donné à tous les administrateurs au moins huit jours avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence; auquel cas, l'avis de convocation, envoyé 24 heures avant la réunion, devra mentionner la nature de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment préalable ou postérieur à la réunion, par écrit, télégramme, télécopie ou e-mail de chaque administrateur. Une convocation spéciale n'est pas requise pour des réunions du Conseil d'Administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.



Tout administrateur peut se faire représenter en désignant par écrit ou par télégramme, télécopie ou e-mail un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur ne peut pas représenter plus d'un de ses collègues.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité des administrateurs sont présents ou représentés à une réunion du Conseil d'Administration. Si le quorum n'est pas obtenu une demi-heure après l'heure prévue pour la réunion, les administrateurs présents peuvent ajourner la réunion en un autre endroit et à une date ultérieure. Les avis des réunions ajournées sont donnés aux membres du Conseil d'Administration par le secrétaire, s'il y en a ou, à défaut, par tout administrateur.

Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion. Au cas où, lors d'une réunion du Conseil d'Administration, il y a égalité de voix en faveur ou en défaveur d'une résolution, le président du Conseil d'Administration n'aura pas de voix prépondérante. En cas d'égalité, la résolution sera considérée comme rejetée.

Tout administrateur peut prendre part à une réunion du Conseil d'Administration au moyen d'une conférence téléphonique, d'une conférence vidéo ou d'un équipement de communication similaire par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre; la participation à la réunion par de tels moyens vaut présence personnelle à cette réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil d'Administration sans exception. La date d'une telle décision est celle de la dernière signature.

Art. 11. Pouvoirs du/des administrateur(s). L'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration, est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents Statuts ne réservent pas expressément à l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, à l'Assemblée Générale des Actionnaires, sont de la compétence de l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, du Conseil d'Administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision de l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, du Conseil d'Administration.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 12. Signature sociale. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature de l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la (les) autre (s) signature(s) de toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par le Conseil d'Administration.

En cas de pluralité d'administrateurs, l'Assemblée Générale peut décider de créer deux catégories d'administrateurs (catégorie A et catégorie B); dans ce cas, la Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur A et d'un administrateur B.

Art. 13. Conflits d'intérêts. Dans le cas d'un conflit d'intérêts d'un administrateur, entendu que le simple fait que l'administrateur soit l'administrateur d'un actionnaire ou d'une société affiliée d'un actionnaire ne sera pas constitutif d'un conflit d'intérêts, il doit informer le Conseil d'Administration de tout conflit d'intérêts et ne pourra pas prendre part au vote mais sera compté dans le quorum. Un administrateur ayant un conflit d'intérêts sur tout objet de l'ordre du jour doit déclarer ce conflit d'intérêts au président avant que la réunion ne débute.

Tout administrateur ayant un intérêt personnel dans une transaction soumise pour approbation au Conseil d'Administration opposé avec l'intérêt de la Société, devra être obligé d'informer le conseil et de faire enregistrer cette situation dans le procès-verbal de la réunion. Il ne pourra pas prendre part à la réunion (mais il sera compté dans le quorum). A l'assemblée générale suivante, avant toute autre résolution à voter, un rapport spécial devra être établi sur toutes transactions dans lesquelles un des administrateurs peut avoir un intérêt personnel opposé à celui de la Société.

Art. 14. Surveillance de la société. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires, désignera le ou les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

Dans le cas où la Société dépasserait les critères requis par l'article 215 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, l'institution du commissaire aux comptes sera supprimée et un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, choisis parmi les membres de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, seront désignés par l'associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par l'assemblée générale qui fixera la durée de leur mandat qui ne pourra pas excéder six années.

Chapitre V.- Année sociale, Adoption des états financiers, Affectation



Art. 16. Adoption des états financiers. Chaque année, lors de l'Assemblée Générale Annuelle, l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration, présentera à l'assemblée pour adoption les Etats Financiers concernant l'exercice fiscal précédent et: l'Assemblée examinera et, si elle le juge bon, adoptera les Etats Financiers.

Après adoption des Etats Financiers, l'Assemblée Générale Annuelle se prononcera, par vote séparé, sur la décharge à donner à l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, aux administrateurs et au Commissaire, pour tout engagement de la Société, résultant de ou relatif à toute perte ou dommage résultant de ou en connexion avec des actes ou omissions faits par l'Administrateur unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par les Administrateurs, les responsables et le Commissaire, effectués de bonne foi, sans négligence grave. Une décharge ne sera pas valable si le bilan contient une omission ou une information fausse ou erronée sur l'état réel des affaires de la Société ou reproduit l'exécution d'actes non permis par les présents statuts à moins qu'ils n'aient été expressément spécifiés dans l'avis de convocation.

Art. 17. Affectation des bénéfices annuels. Des bénéfices nets annuels de la Société, cinq pour cent seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée lorsque le montant de la réserve légale aura atteint un dixième du capital social souscrit.

L'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, l'Assemblée Générale des Actionnaires, dispose librement du bénéfice net annuel.

Des dividendes intérimaires peuvent être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi au moment où le paiement est effectué.

Chapitre VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 18. Liquidation de la société. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs qui pourront être des personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Le produit net de la liquidation sera distribué par le(s) liquidateur(s) à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, aux actionnaires, proportionnellement à leur participation dans le capital social.

Chapitre VII.- Dispositions générales

- **Art. 19. Modification des statuts.** Les présents Statuts pourront être modifiés périodiquement par l'Associé unique ou, en cas de pluralité d'actionnaires, par une assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales.
- **Art. 20. Loi applicable.** Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique des présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2007.
- 2) La première assemblée générale annuelle de l'associé unique ou, en cas de pluralité des actionnaires, l'assemblée générale annuelle des actionnaires, aura lieu en 2008.

Souscription et Libération

Les trois cent dix (310) actions de la Société ont été souscrites par SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., prénommée.

Toutes les actions ont été entièrement libérées, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,00) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et déclare expressément qu'elles sont remplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à environ deux mille deux cents euros (EUR 2.200,00).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et aussitôt l'actionnaire unique, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqué, s'est réuni en assemblée générale. Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

- 1. Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et le nombre des commissaires à un (1).
- 2. La personne suivante a été nommée administrateur:

Monsieur Serge Krancenblum, M.B.A., né à Metz (France), le 8 octobre 1961, demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.



3. La personne suivante a été nommée commissaire:

FIN-CONTROLE S.A., une société anonyme constituée et existant suivant les lois du Luxembourg, ayant son siège social à L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.230.

- 4. Les mandats de l'administrateur et du commissaire prendront fin lors de l'assemblée générale statutaire de 2012.
- 5. L'adresse du siège social de la Société est établie à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant de la comparante, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: G. Guissard, E. Schlesser.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, LAC/2007/16780. — Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 24 juillet 2007.

E. Schlesser.

Référence de publication: 2007091769/227/538.

(070102574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

SOMAC S.A. "Soft Management Corporation", Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 46, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 36.570.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 29 juin 2007 à Luxembourg

L'Assemblée décide d'accepter la démission de M. Guy Glesener, 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg, et de M. Jacques Tordoor, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, de leur poste d'Administrateur.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement aux postes d'Administrateur M. Guy Hilbert demeurant rue de la Piscine, 12, B-6791 Athus et M. Bernard Dehaibe demeurant rue du Vicinal, 26, B-6700 Bonnert.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2008.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007091615/3842/18.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2007, réf. LSO-CG05034. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Global Focus S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2730 Luxembourg, 67, rue Michel Welter.

R.C.S. Luxembourg B 47.193.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 juillet 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

M. Goeres

Déléguée par Maître J. Seckler

Référence de publication: 2007092268/231/14.

(070103007) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2007.



Genpact Global Holdings SICAR S.à r.l., Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Capital social: USD 200.864.221,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R.C.S. Luxembourg B 104.548.

In the year two thousand seven, the sixteenth day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of GENPACT GLOBAL HOLDINGS SICAR S.à r.l., a Luxembourg investment company in risk capital in the form of a private limited liability company (société d'investissement en capital à risque sous forme de société à responsabilité limitée) (SICAR), with its registered office at 23, avenue Monterey L-2086, Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 104.548 (the Company). The Company has been incorporated on 6 December 2004 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations - N o 164 of 23 February 2005. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time by a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich, Grand Duchy of Luxembourg, dated 2 July 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is chaired by Gwenn Vanweddingen, lawyer, residing in Luxembourg, (the Chairman). The Chairman appoints as secretary of the Meeting (the Secretary), Annick Braquet, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer of the Meeting (the Scrutineer), Philippe Thiebaud, lawyer, residing in Luxembourg. The Chairman, the Secretary and the Scrutineer are collectively referred to hereafter as the Bureau.

The shareholders, represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representatives of the shareholders and the members of the Bureau.

The proxies from the shareholders represented at the present Meeting will also remain attached to the present minutes and signed by all the parties.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to record that:

- I. that the agenda of the Meeting is worded as follows:
- (1) waiver of the convening notices;
- (2) transfer of the registered office of the Company together with its principal establishment and place of incorporation to Bermuda (the Continuation); and acknowledgment and approval that the GGL Migration shall precede the Continuation;
 - (3) acknowledgments regarding the financial statements of the Company;
- (4) acknowledgment of the intention of the directors of the Company to resign, appointment of new directors of the Company and acknowledgement of the confirmation of the mandates of the officers of the Company, effective as of the Continuation Date (as defined below); and appointment of Bermuda representatives, effective as of the Continuation Date;
 - (5) termination of the mandate of KPMG AUDIT S.à.r.l. as réviseur d'entreprises (external auditor);
 - (6) change of name of the Company, effective as of the Continuation Date;
- (7) approval of the Memorandum of Continuance, approval of the authorized share capital as set forth in the Memorandum of Continuance and restatement of the articles of association in their entirety in order to adopt the Bye-Laws of a Bermuda exempted company limited by shares, effective as of the Continuation Date;
- (8) ratifications of actions taken in connection with the Continuation; approval of any and all further actions in relation to the Continuation and granting of authority;
 - (9) miscellaneous.
- II. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that 3,018,346 (three million eighteen thousand three hundred forty-six) series A preferred shares, 3,017,346 (three million seventeen thousand three hundred forty-six) series B preferred shares, and 383,949 (three hundred eighty-three thousand nine hundred forty-nine) common shares, having a par value of USD 31.- (thirty-one United States Dollars) each, representing the entirety of the voting share capital of the Company are duly represented at this Meeting, it being understood that the Company holds 59,000 (fifty-one nine thousand) series A preferred shares and 850 (eight hundred and fifty) common shares in treasury. The Meeting is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, here above reproduced, the shareholders represented at the Meeting having agreed to meet after examination of the agenda. The attendance list, signed by all the shareholders represented at the Meeting, the members of the Bureau and the notary, shall remain attached to the present deed together with the proxies to be filed with the registration authorities.



III. The Meeting has taken unanimously the following resolutions (terms not otherwise defined herein shall have the meanings ascribed to them in the Companies Act 1981 of Bermuda as amended):

First resolution

The entirety of the share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders being represented consider themselves as duly convened and declare having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to transfer the registered office of the Company together with its principal establishment and place of incorporation to Bermuda at Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton, Bermuda HM EX, effective as of the issuance of a signed certificate of deposit of the Memorandum of Continuance and Certificate of Continuance of the Company by the Registrar of the Companies of Bermuda (the Continuation Date).

The Meeting notes that GENPACT GLOBAL (LUX) is considering transferring its registered office, its principal establishment and its place of incorporation from Luxembourg to Bermuda, effective as of the issuance of a signed certificate of deposit of the Memorandum of Continuance and Certificate of Continuance of GENPACT GLOBAL (LUX) by the Registrar of the Companies of Bermuda (the GGL Migration).

The Meeting acknowledges that GENPACT GLOBAL (LUX) has already approved the GGL Migration by way of a shareholder resolution recorded by notarial deed, as of the date hereof.

The Meeting resolves that the GGL Migration shall precede the Continuation. As a result, the Meeting resolves that all the required actions be taken in Bermuda so that the GGL Migration will be effective prior to the Continuation.

The Meeting acknowledges that, as a consequence of the Continuation (i) the Company will cease to be governed by Luxembourg law without being dissolved, and subsequently (ii) the Company, keeping its legal personality, will be governed by the laws of Bermuda as an exempted company limited by shares as from the Continuation Date.

The Meeting further acknowledges that, as a consequence of the Continuation and the adoption of the Bye-Laws, the Company shall lose its SICAR status as of the Continuation Date.

The Meeting acknowledges that the Continuation and the adoption of the Bye-Laws entailing the loss of the SICAR status of the Company was approved by the Commission de Surveillance du Secteur Financier (the CSSF), according to a letter issued by the CSSF on 27 June 2007, this letter having been presented to the Meeting.

Third resolution

The Meeting acknowledges that the audited statutory accounts of the Company in respect of the financial year ended 31 December 2006 were duly approved on 1 June 2007.

The Meeting notes that, due to practical reasons, the accounts regarding the period starting on 1 January 2007 and ending on the Continuation Date, are not available on the date hereof. The Meeting further notes that these interim accounts will be approved by the Company within a reasonable period of time as from the Continuation Date.

Fourth resolution

The Meeting notes that Pramod Bhasin, John Barter, J. Taylor Crandall, Steven A. Denning, Mark F. Dzialga, James C. Madden, Denis J. Nayden, Gary M. Reiner, Robert G. Scott, A. Michael Spence, Lloyd G. Trotter, Jagdish Khattar and Rajat Kumar Gupta, being the current managers of the Company, intend to resign as directors of the Company on or immediately after the Continuation Date.

The Meeting resolves to appoint Vivek N. Gour and Victor Guaglianone as directors of the Company in Bermuda, effective as of the Continuation Date.

The Meeting notes that the current officers of the Company shall continue as officers of the Company following the Continuation Date.

Fifth resolution

The Meeting resolves to terminate the mandate of KPMG AUDIT S.à r.l as réviseur d'entreprises (external auditor) with respect to audit services for any period commencing after the Continuation Date.

Sixth resolution

The Meeting resolves to change the name of the Company to GENPACT GLOBAL HOLDINGS (BERMUDA) LIMITED, such change of name to be effective as of the Continuation Date.

Seventh resolution

The Meeting resolves to approve the Memorandum of Continuance of the Company, in the form of the draft Memorandum of Continuance presented to the Meeting, effective as of the Continuation Date.

The Meeting resolves that, effective as of the Continuation Date, the authorized share capital of the Company shall be USD 200,864,221.- (two hundred million eight hundred sixty four thousand two hundred twenty-one US Dollars), divided into 384,799 (three hundred eighty-four thousand seven hundred ninety-nine) common shares of USD 31.- each, 3,077,346 (three million seventy-seven thousand three hundred forty-six) series A preferred shares of USD 31.- (thirty-



one US Dollars) each and 3,017,346 (three million seventeen thousand three hundred forty-six) series B preferred shares of USD 31.- (thirty-one US Dollars) each, or such other number as may be determined by any manager or officer of the Company and set forth in the Memorandum of Continuance filed with the Registrar of Companies in Bermuda.

The Meeting resolves to restate the articles of association of the Company in their entirety in order to adopt the Bye-Laws of a Bermuda exempted company limited by shares, substantially in the form of the draft Bye-Laws presented to the Meeting, effective as of the Continuation Date.

Eighth resolution

The Meeting resolves to (i) approve, and to the extent necessary ratify, any and all actions, already taken or to be taken (including the execution, delivery and performance under any documents, certificates, instruments, notices, and agreements) by any manager of the Company, any officer of the Company, any lawyer of Appleby, any lawyer of Elvinger Hoss et Prussen, and any lawyer of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG (the Authorized Persons) in relation to the Continuation, including but not limited to the actions listed below in this resolution (the Continuation Actions), and (ii) to authorise and empower any Authorized Person, acting individually, under his/her sole signature on behalf of the Company, to perform under any and all actions (including the execution, delivery and performance under any documents, certificates, instruments, notices, and agreements) which are in relation to the Continuation, including but not limited to the Continuation Actions.

The Continuation Actions include, without limitation, the following:

- (i) reservation of the new name with the Registrar of Companies in Bermuda, which has been completed on the date hereof;
- (ii) execution of the Application of Continuance (on prescribed Form 1) of the Company and the Memorandum of Continuance and filing with the Bermuda Monetary Authority (BMA) for approval of (a) original and copy Application for Continuance (on prescribed Form 1) of the Company; (b) a copy of the Memorandum of Continuance; (c) financial statements of the Company prepared for a period ending within twelve months of the date of application; (d) the provision of satisfactory proof that the Company has obtained all necessary authorisations required under Luxembourg law to enable the Company to make the application including copies of the relevant company law legislation and corporate authorizations and certificate of good standing where appropriate and (e) an application fee of USD 331.- (three hundred and thirty-one US Dollars);
- (iii) obtaining BMA approval, the delivery to the Registrar of Companies for filing of (a) an original and a copy of the completed Memorandum of Continuance; (b) a copy of the name reservation application; (c) a copy of the Application for Continuation; (d) a filing fee of USD 74.- (seventy-four US Dollars) and (e) a completed Form 13 setting out particulars of the Company's registered office;
- (iv) any actions in connection with the registration of the Memorandum of Continuance and the issuance of a signed certificate of deposit of the Memorandum of Continuance and a Certificate of Continuance by the Registrar of Companies;
- (v) within 1 month after the date of registration of the Memorandum of Continuance, the payment of the appropriate fee payable in respect of the Company as an exempted company according to Part II of the Fifth Schedule of the Companies Act 1981 of Bermuda as amended;
- (vii) the forwarding of a copy of the Certificate of Continuance to (a) the Luxembourg notary public in front of whom the Meeting has been held or (b) to any other Luxembourg authority as deemed required by any Authorized Person in order to comply with the Companies Act 1981 of Bermuda as amended; and
- (viii) entering or amending such agreements, executing such instruments, certificates or documents, making such filings, obtaining such approvals and issuing such notices as any one director or officer of the Company may deem necessary or advisable and the taking of any other administrative action in dealing with any of the Companies other constituencies in relation to the Continuation.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 2,000.-

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the appearing parties, they signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le seize juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, au Grand-Duché de Luxembourg.

A été tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de GENPACT GLOBAL HOLDINGS SICAR S.à r.l., une société d'investissement en capital à risque sous la forme d'une société à responsabilité limitée de droit



luxembourgeois, ayant son siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 104.548 (la Société). La Société a été constituée suite à un acte du notaire instrumentaire, le 6 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association, N ° 164 du 23 février 2005. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été amendés à plusieurs reprises, pour la dernière fois suite à un acte de Maître Martine Schaeffer, en date du 2 juillet 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par Gwenn Vanweddingen, avocat, demeurant à Luxembourg, (le Président), qui désigne en tant que secrétaire de l'Assemblée, (le Secrétaire), Annick Braquet, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée désigne en tant que scrutateur de l'Assemblée (le Scrutateur), Philippe Thiebaud, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur constituent le Bureau de l'Assemblée.

Les associés représentés à l'Assemblée et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent figurent sur une liste de présences qui restera annexée aux présentes après avoir été signées par les mandataires des actionnaires et les membres du Bureau.

Les procurations des associés représentés à la présente Assemblée resteront également annexées aux présentes et seront signées par toutes les parties.

Le Bureau ayant ainsi été constitué, le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

- (1) Renonciation aux formalités de convocation;
- (2) transfert du siège social et du lieu d'activité principal de la Société conjointement avec le lieu d'incorporation aux Bermudes (la Continuation);
 - (3) constatations concernant les comptes annuels de la Société;
- (4) prise de connaissance de l'intention des gérants de la Société de démissionner, nomination des nouveaux gérants de la Société et constatation de la confirmation des mandats des délégués à la gestion journalière de la Société, à compter de la Date d'Expatriation (comme définie ci-dessous); et nomination des représentants de la Sociétés aux Bermudes avec effet à partir de la Date d'Expatriation;
 - (5) résiliation du mandat de KPMG AUDIT S.à r.l. comme réviseur d'entreprise;
 - (6) changement du nom de la Société avec effet à partir de la Date d'Expatriation;
- (7) approbation du Memorandum of Continuance, approbation du capital social autorisé selon les termes du Memorandum of Continuance, et refonte des statuts de la Société dans leur totalité afin d'adopter les Bye-Laws d'une exempted company limited by shares régie par le droit des Bermudes avec effet à partir de la Date d'Expatriation;
- (8) ratifications de mesures prises par rapport à la Continuation; approbation de toute action encore à prendre par rapport à la Continuation, et octroi de pouvoirs; et
 - (9) divers.

II. qu'il apparaît selon une liste de présence établie et certifiée par les membres du Bureau que 3.018.346 (trois millions dix-huit mille trois cent quarante-six) parts sociales préférentielles de catégorie A, 3.017.346 (trois millions dix-sept mille trois cent quarante-six) parts sociales préférentielles de catégorie B, et 383.949 (trois cent quatre-vingt-trois mille neuf cent quarante-neuf) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de USD 31,- (trente et un Dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune sont dûment représentées à la présente Assemblée de la Société, étant entendu que la Société détient 59.000 (cinquante-neuf mille) parts sociales préférentielles de catégorie A et 850 (huit cent cinquante) parts sociales ordinaires en trésorerie. L'Assemblée peut par conséquent être considérée comme dûment constituée et apte à délibérer des points de l'ordre du jour mentionnés ci-dessous La liste de présence signée par l'ensemble des actionnaires représentés à l'Assemblée, les membres du Bureau et le notaire restera annexée au présent acte de même que les procurations devant être soumises aux formalités de l'enregistrement.

III. que l'Assemblée, chaque fois par un vote unanime, a adopté les résolutions suivantes (chaque terme utilisé mais non autrement défini dans les présentes a la signification qui lui est attribuée par la Loi sur les Sociétés des Bermudes de 1981 (Companies Act 1981 of Bermuda) telle que modifiée par la suite):

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les associés de la Société représentés se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir pris connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la Société ainsi que son administration centrale et son lieu d'incorporation (place of incorporation) aux lles des Bermudes à Canon's Court, 22 Victoria Street, Hamilton, Bermuda HM EX, avec effet à partir de la délivrance d'une copie certifiée du dépôt du Memorandum of Continuance et d'un Certificate



of Continuance de la Société par le greffier du registre des sociétés (Registrar of the Companies) des Bermudes (la Date d'Expatriation).

L'Assemblée prend acte que GENPACT GLOBAL (LUX) considère transférer son siège social ainsi que son administration centrale et son lieu d'incorporation (place of incorporation) aux lles des Bermudes, avec effet à partir de la délivrance d'une copie certifiée du dépôt du Memorandum of Continuance et d'un Certificate of Continuance de la Société par le greffier du registre des sociétés (Registrar of the Companies) des Bermudes (la Migration GGL).

L'Assemblée prend note que GENPACT GLOBAL (LUX) a déjà approuvé la Migration GGL par une résolution d'associé adopté devant notaire, à la date d'aujourd'hui.

L'Assemblée décide que la Migration GGL doit précéder la Continuation. Par conséquent, l'Assemblée décidé que toutes les actions requises soient prises aux Bermudes pour que la Migration GGL prenne effet avant la Continuation.

L'Assemblée reconnaît qu'en conséquence de la Continuation (i) la Société cessera d'être régie par la loi luxembourgeoise sans toutefois être dissoute, et qu'ainsi (ii) à compter de la Date d'Expatriation, la Société, qui conservera son intégrité de personne morale, sera régie par la loi des Bermudes en tant que exempted company limited by shares.

L'Assemblée reconnaît que la Continuation et l'adoption des Bye-Laws ayant comme conséquence la perte du statut SICAR de la Société a été approuvée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la CSSF) en vertu d'une lettre délivrée par la CSSF en date du 27 Juin 2007, cette lettre ayant été présentée à l'Assemblée.

Troisième résolution

L'Assemblée constate que les comptes annuels révisés de la Société pour l'exercice comptable clôturé le 31 décembre 2006 ont été approuvés en date de 1 ^{er} juin 2007.

L'Assemblée prend acte que, pour des raisons pratiques, les comptes pour la période à partir du 1 ^{er} janvier 2007 jusqu'à la Date d'Expatriation ne sont pas encore disponibles en date d'aujourd'hui. L'Assemblée note de plus, que ces comptes intérimaires seront soumis à l'approbation par la Société dans un délai raisonnable postérieurement à la Date d'Expatriation.

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que Pramod Bhasin, John Barter, J. Taylor Crandall, Steven A. Denning, Mark F. Dzialga, James C. Madden, Denis J. Nayden, Gary M. Reiner, Robert G. Scott, A. Michael Spence, Lloyd G. Trotter, Jagdish Khattar et Rajat Kumar Gupta étant les gérant actuels de la Société, ont l'intention de démissionner en tant que gérants de la Société à la Date d'Expatriation ou dans les plus brefs délais suivant la Date d'Expatriation.

L'Assemblée décide de nommer Vivek N. Gour et Victor Guaglianone en tant que gérants de la Société aux Bermudes avec effet à partir de la Date d'Expatriation.

L'Assemblée constate que les mandats des délégués à la gestion journalière actuels de la Société seront maintenus suite à la Date d'Expatriation.

Cinquième résolution

L'Assemblée décide de mettre un terme au mandat de KPMG AUDIT S.à r.l. en tant que réviseur d'entreprises à compter de la date d'Expatriation.

Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier le nom de la Société en GENPACT GLOBAL HOLDINGS (BERMUDA) LIMITED, ledit changement de nom étant effectif à compter de la Date d'Expatriation.

Septième résolution

L'Assemblée décide d'approuver le Memorandum of Continuance de la Société dans la forme du projet du Memorandum of Continuance présenté à l'Assemblée, qui prendra effet à partir de la Date d'Expatriation.

L'Assemblée décide qu'à compter de la Date d'Expatriation, le capital social autorisé de la Société se relèvera à USD 200.864.221,- (deux cent millions huit cent soixante-quatre mille deux cent vingt et un Dollar d'Etats-Unis d'Amérique), représenté par 384.799 (trois cent quatre-vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-dix neuf) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de USD 31,- (trente et un Dollars des Etats-Unis d'Amérique) chacune, 3.077.346 (trois millions soixante-dix sept mille trois cent quarante-six) parts sociales préférentielles de catégorie A et 3.017.346 (trois millions dix-sept mille trois cent quarante-six) parts sociales préférentielles de catégorie B, ayant une valeur nominale de USD 31,- chacune, ou par de tels chiffres que chaque gérant ou officier de la Société devrait déterminer en conformité avec le Memorandum of Continuance enregistré auprès du greffier des sociétés aux Bermudes (Registrar of Companies in Bermuda).

L'Assemblée décide de procéder à la refonte des statuts de la Société dans leur totalité afin d'adopter les Bye-Laws d'une société exemptée limitée par actions (exempted company limited by shares) régie par le droit des Bermudes, en substance dans la forme du projet des Bye-Laws présenté à l'Assemblée avec effet à partir de la Date d'Expatriation.

Huitième résolution

L'Assemblée décide (i) d'approuver, et dans la mesure du nécessaire ratifier, toute action déjà prise ou à prendre (y inclus l'exécution et la délivrance de tout document, certificat, instrument, notice et contrat et la performance de ceux-



ci) par tout gérant ou tout officier de la Société, tout avocat de Appleby, tout avocat de Elvinger Hoss et Prussen, et tout avocat de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG (les Personnes Autorisées) en rapport avec la Continuation, étant entendu que cette concession de pouvoir comprend, sans y être limité, toute action reproduite dans cette même résolution (les Actions de la Continuation), (ii) d'autoriser toute Personne Autorisée, agissant individuellement sous leur seule signature pour le compte de la Société, d'entreprendre toutes actions nécessaires en rapport avec la Continuation (y inclus l'exécution et la délivrance de tout document, certificat, instrument, notice et contrat et la performance de ceux-ci), lesquelles incluent, sans y être limitées, les Actions de la Continuation.

Les Actions de la Continuation incluent, sans y être limitées, le suivant:

- (i) réservation du nouveau nom de la Société auprès du greffier des sociétés en Bermudes (Registrar of Companies in Bermuda), laquelle a été accomplie à la date d'aujourd'hui;
- (ii) la signature de l'Application for Continuance (dans la forme du Form 1) de la Société et du Memorandum of Continuance ainsi que l'enregistrement auprès de l'autorité monétaire bermudienne (Bermuda Monetary Authority) (BMA) à des fins d'approbation (a) d'un original et d'une copie d'une Application for Continuance (dans la forme du Form 1) de la Société; (b) d'une copie du Memorandum of Continuance; (c) des comptes de la Société pour l'exercice comptable qui prend fin dans le délai des 12 mois à compter de la date de l'application; (d) de la délivrance des preuves suffisantes démontrant que la Société a obtenu toutes les autorisations nécessaires et requises par la loi du Luxembourg pour procéder à l'application y inclus les copies de la législation relevante de la loi des sociétés applicable, des autorisations et des certificats de good standing dans la mesure que ces derniers soient appropriés; et (e) des frais d'application de USD 331,- (trois cent trente et un Dollars d'Etats-Unis d'Amérique);
- (iii) suite à l'obtention de l'approbation de la part de la BMA, la délivrance au greffier des sociétés en Bermudes (Registrar of Companies in Bermuda) (a) d'un original et d'une copie du Memorandum of Continuance; (b) d'une copie de la requête concernant la réservation du nouveau nom de la Société; (c) d'une copie de l'Application for Continuance; (d) des frais d'enregistrement s'élevant à un montant de USD 74 (soixante-quatorze Dollars d'Etats-Unis d'Amérique); et (e) du formulaire 13 (Form 13) portant sur les donnés du siège social de la Société;
- (iv) toute action en rapport avec l'enregistrement du Memorandum of Continuance et la délivrance d'une copie certifiée du dépôt du Memorandum of Continuance et d'un Certificate of Continuance par le greffier des sociétés en Bermudes (Registrar of Companies in Bermuda);
- (v) le paiement des frais dus en vertu de la Partie II du Cinquième Schedule de la Loi sur les Sociétés des Bermudes de 1981 (Part II of the Fifth Schedule of the Companies Act 1981 of Bermuda) dans le délai d'un mois à compter de la date de l'enregistrement du Memorandum of Continuance;
- (vi) l'envoi d'une copie du Certificate of Continuance (i) au notaire luxembourgeois par devant lequel l'Assemblée a été tenue, (ii) si considéré comme nécessaire par une des Personnes Autorisées, à toute autorité luxembourgeoise, afin d'être en conformité avec la Loi sur les Sociétés des Bermudes de 1981 (Companies Act 1981 of Bermuda);
- (vii) la conclusion ou modification de tout contrat, l'exécution de tout instrument, certificat ou document, leur enregistrement, l'obtention de toute approbation et la délivrance de toute notice que tout gérant de la Société considère nécessaire ou utile et la prise de toute mesure administrative à l'égard de toute société ou entité en rapport avec la Continuation.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à EUR 2.000,-

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ces mêmes parties comparantes, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont signé ensemble avec le notaire l'original du présent acte.

Signé: G. Vanweddingen, A. Braquet, P. Thiebaud, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, Relation: LAC/2007/19082. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007092365/242/332.

(070103751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2007.



Levity Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer. R.C.S. Luxembourg B 130.180.

STATUTES

In the year two thousand seven, on the tenth day of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

PALLISTER HOLDINGS LIMITED, a company incorporated under the laws of the British Virgin Islands, having its registered office at 9, Colombus centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, and being registered under number 325948,

represented by Mrs. Raymonde Jallon, private employee, with professional address at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 29 June 2007.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name LEVITY Sàrl (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

- 2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.
- 2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

- 3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.
- 3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies in which it has a direct or indirect interest to the extent permitted under Luxembourg law. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.
- 3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.



- 3.4. The Company may buy, sell, exchange, finance, lease, improve, demolish, construct for its own account, develop, divide and manage any real estate. It may further execute all works of renovations and transformations as well as the maintenance of these assets.
- 3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.
- 4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

- 5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.
- 5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

- 6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.
- 6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.
 - 6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

- 6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.
 - 6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

- 7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).
 - 7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers.

- 8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.
- 8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

- 9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so require or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.
- 9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.
- 9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.



- 9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.
- 9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present at the meeting.
- 9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.
- 9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager of the Company or by the signature of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles.
- **Art. 11. Liability of the managers.** The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights.

- 12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.
- 12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.
- 12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

- 13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.
- 13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.
- 13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

- 14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December.
- 14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarizing all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.
 - 14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

- 15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.
- 15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.
 - 15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:
- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;



- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;
 - (iv) assurance has been obtained that the rights of the known creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.
- 16.2. The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2007.

Subscription - Payment

Thereupon, PALLISTER HOLDINGS LIMITED, pre-named and represented as stated above declares to subscribe to five hundred (500) shares in registered form, with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand nine hundred euro.

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

SOLON DIRECTOR LIMITED, a company incorporated under the laws of the Commonwealth of the Bahamas, with registered office at Suite E-2, Union Court Building, Elizabeth Avenue and Shirley Street, Nassau, Bahamas.

2. The registered office of the Company is set at 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le dix juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

PALLISTER HOLDINGS LIMITED, une société constituée selon les lois des British Virgin Islands, ayant son siège social au 9 Colombus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, immatriculée sous le numéro 325948,

ici représentée par Madame Raymonde Jallon, employée privée, ayant son adresse professionnelle au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 29 juin 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:



I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1 er . **Dénomination.** Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination LEVITY Sàrl (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège Social.

- 2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
- 2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

- 3.1 La Société a pour objet la prise de participation, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes les sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou toute autre société dans laquelle elle détient un intérêt direct ou indirect, dans la limite de ce qui est permis par la loi luxembourgeoise. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.
- 3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 3.4. La société pourra acheter, vendre, échanger, financer, louer, améliorer, démolir, construire pour son propre compte, développer, diviser et gérer tous biens immobiliers. Elle pourra en outre effectuer tous travaux de rénovations et de transformations ainsi que la maintenance de ces biens.
- 3.5. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée.

- 4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.
- 4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant l'un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

- 5.1. Le capital de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.
- 5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.



- 6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les co-propriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.
 - 6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle aura été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

- 6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi ou il pourra être consulté par chaque associé.
- 6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

- 7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'(ne) est(sont) pas nécessairement associé(s).
 - 7.2. Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum (sans aucune raison).

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

- 8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus qu'un gérant, du conseil de gérance, lequel aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.
- 8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant de la Société.

Art. 9. Procédure.

- 9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- 9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.
- 9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.
- 9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.
- 9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents à la réunion.
- 9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.
- 9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.
- **Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la seule signature de tout gérant, ou, par la signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts.
- Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent, en raison de leur mandat, aucune obligation personnelle relativement à tout engagement valablement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure ou un tel engagement est en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés



- 12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.
- 12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.
- 12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

- 13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique envoyé(e)s par lettre ou téléfax.
- 13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.
- 13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

- 14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre.
- 14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.
 - 14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

- 15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.
- 15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.
 - 15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:
 - (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
 - (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers identifiés de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

- 16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.
- 16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2007.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, PALLISTER HOLDINGS LIMITED, prénommée et représentée comme spécifié ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).



La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, lequel le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ mille neuf cent euros.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt la Société constituée, l'associé unique de la Société, représentant la totalité du capital social souscrit a passé les résolutions suivantes:

- 1. La personne suivante est nommée gérant de la Société pour une durée indéterminée:
- SOLON DIRECTOR LIMITED, une société constituée selon les lois du Commonwealth of the Bahamas, ayant son siège social à Suite E-2, Union Court Building, Elizabeth Avenue and Shirley Street, Nassau, Bahamas.
 - 2. Le siège social de la Société est établi au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date spécifiée en tête des présents Statuts.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, la comparant a signé le présent acte avec le notaire. Signé: R. Jallon, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2007, Relation: LAC/2007/18396. — Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): R. Jungers.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007092786/242/410.

(070103710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2007.

MTG Electronic Retailing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal. R.C.S. Luxembourg B 73.792.

DISSOLUTION

In the year two thousand and six, on November 30th,

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

- MTG MODERN TIMES GROUP AB, a Swedish company with registered office at Skeppsbron 18, S-103 13 Stockholm, Sweden;

hereby represented by Nadine Gloesener, residing in Vichten, Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 17th, 2006.

The appearing parties acting in their capacity as shareholders of the Company have requested the undersigned notary to document the following:

- I.- That the appearing party is the sole shareholder of MTG ELECTRONIC RETAILING SA having its registered office at L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal, organisation no. B-73.792 (the «Company») incorporated pursuant deed received on December 29th, 1999 before Notaire Jean-Joseph Wagner, residing in Sanem, published in the Mémorial C n $^{\circ}$ 261 on April 6th, 2000, and Articles of Association last amended on June 28th, 2002, published in the Mémorial N $^{\circ}$ 1339 on September 16th, 2002.
- II.- That the Company has a share capital of thirty-five thousand Euros (35,000.- EUR), represented by one thousand (1,000) shares of a par value of thirty-five Euros (35.- EUR), fully paid up.
- III.- That the appearing party, being the sole shareholder of the Company since July 27th, 2006, declares to have full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company.
- IV.- That the appearing party as sole shareholder of the Company declares explicitly to proceed with the immediate liquidation and dissolution of the Company.
- V.- That the appearing party declares to take over all assets and to assume all liabilities of the Company and that the liquidation of the Company is thus terminated without prejudice to the rights of any third party, given that the appearing party assumes all liabilities of the Company, as if they had always been their own.



- VI.- That as a consequence of such liquidation full discharge is granted to the directors for the carrying out of their mandate up to the date of this deed and the Company is dissolved.
 - VII.- That the shareholders' register of the dissolved Company is cancelled.
- VIII.- That the records and documents of the dissolved Company will be kept for a period of five years at the former registered office of the Company.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on the request of above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, who are known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente novembre,

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

- MTG MODERN TIMES GROUP AB, une société de droit suédois, avec siège social au Skeppsbron 18, S-103 13Stockholm, Suède;

Représentée aux fins des présentes par Nadine Gloesener, demeurant à Vichten, Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 17 novembre, 2006,

Lequel comparant, agissant en sa qualité d'associé unique, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constations:

- I.- Le comparant est le seul associé de la société anonyme MTG ELECTRONIC RETAILING SA, ayant son siège social à L-2449 Luxembourg,11, boulevard Royal, avec numéro d'organisation B-73.792 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par le Notaire Jean-Joseph Wagner, de résidence à Sanem, en date du 29 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N ° 261 du 6 avril 2000, et les statuts ayant été modifiés pour la dernière fois en date du 28 juin 2002, publié au Mémorial N ° 1339 le 16 septembre 2002.
- II.- Que le capital social de la Société s'élève actuellement à trente-cinq mille Euros (35.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente-cinq Euros (35,- EUR) chacune, intégralement libérées.
- III.- Que le comparant, en sa qualité d'associé unique de la Société depuis le 27 juillet 2006, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société.
- IV.- Que le comparant, en sa qualité d'associé unique de la Société, déclare expressément procéder à la liquidation et la dissolution de la Société.
- V.- Que le comparant déclare reprendre à sa charge tous les actifs et passifs de la Société et que la liquidation de la Société est ainsi achevée sans préjudice des droits de tiers, du fait que les comparants répondent personnellement de tous les engagements sociaux, comme si ceux-ci avaient toujours été les leurs.
- VI.- Que par suite de cette liquidation, décharge pleine et entière est accordée à tous les gérants de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'au jour de cet acte et que la Société est dissoute.
 - VII.- Qu'il est procédé à la destruction du registre des actionnaires de la Société dissoute.
- VIII.- Que les livres et documents de la Société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social de la Société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du mandataire des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: N. Gloesener, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2006, vol. 156S, fol. 41, case 12. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2006.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007092542/211/83.

(070104036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2007.



Warelux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss. R.C.S. Luxembourg B 103.740.

Im Jahre zweitausendsieben, den neunzehnten Juli,

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Gloden, mit dem Amtswohnsitz in Grevenmacher,

Ist erschienen:

Herr Stefan Wagner, Jurist, geboren in Mönchengladbach (D) am 8. Juli 1968, wohnhaft in D-54295 Trier, Trevererstrasse 13.

Welcher Komparent den unterzeichneten Notar ersucht Folgendes zu beurkunden:

Der Komparent Stefan Wagner ist der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung WARELUX S.à r.l. mit Sitz in L-6868 Wecker, 18, Duchscherstrooss, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 103.740,

gegründet laut Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar am 25. Oktober 2004, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 22 vom 10. Januar 2005,

abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 27. Juli 2006, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 1910 vom 11. Oktober 2006.

Der alleinige Gesellschafter erklärt eine Generalversammlung der Gesellschaft abzuhalten und ersucht den amtierenden Notar folgende Beschlüsse zu beurkunden:

Erster Beschluss

Der alleinige Gesellschafter beschliesst dem Gegenstand der Gesellschaft, folgenden Gegenstand hinzuzufügen:

«..... sowie der Gütertransport mit Fahrzeugen über 3,5 T Gesamtgewicht.»

Der alleinige Gesellschafter beschliesst Artikel zwei (2) der Satzungen der Gesellschaft wie folgt abzuändern:

Art. 2. Gegenstand. Gegenstand der Gesellschaft ist die Metallhandlung, Metall- und Abfallrecyling, sowie der Gütertransport mit Fahrzeugen über 3,5 T Gesamtgewicht.

Die Gesellschaft kann des Weiteren sämtliche Geschäfte industrieller, kaufmännischer, finanzieller, mobiliarer und immobiliarer Natur tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck in Zusammenhang stehen oder zur Erreichung und Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft dienlich sein können.

Die Gesellschaft kann sich an luxemburgischen oder an ausländischen Unternehmen, unter irgendwelcher Form beteiligen, falls diese Unternehmen einen Zweck verfolgen der demjenigen der Gesellschaft ähnlich ist oder wenn eine solche Beteiligung zur Förderung und zur Ausdehnung des eigenen Gesellschaftszweckes nützlich sein kann.

Die Gesellschaft ist ermächtigt, diese Tätigkeiten, sowohl im Grossherzogtum Luxemburg wie auch im Ausland auszuführen.»

Zweiter Beschluss

Der alleinige Gesellschafter ernennt Herrn Bruno Gondert, Kaufmann, geboren am 1. Oktober 1950 in Trier, wohnhaft zu D-54294 Trier, Adastrasse 2, auf unbestimmte Zeit zum technischen Geschäftsführer für die Sparte Gütertransport mit Fahrzeugen über 3,5 T Gesamtgewicht.

Der alleinige Gesellschafter Stefan Wagner ernennt sich selbst auf unbestimmte Dauer zum administrativen Geschäftsführer für die Sparte Gütertransport mit Fahrzeugen über 3,5 T Gesamtgewicht.

Der alleinige Gesellschafter Herr Stefan Wagner, vorgenannt, bleibt auf unbestimmte Dauer alleiniger Geschäftsführer der Sparte Metallhandlung, Metall- und Abfallrecyling.

Die Gesellschaft wird verpflichtet wie folgt:

- für die Sparte Gütertransport mit Fahrzeugen über 3,5 T Gesamtgewicht, in allen Fällen durch die gemeinsame Unterschrift des administrativen Geschäftsführers Stefan Wagner und des technischen Geschäftsführers Bruno Gondert;
- für die Sparte Metallhandlung, Metall- und Abfallrecyling, in allen Fällen durch die alleinige Unterschrift des alleinigen Geschäftsführers Stefan Wagner.

Vor Abschluss der gegenwärtigen Urkunde hat der unterzeichnete Notar auf die Notwendigkeit hingewiesen die administrative Genehmigung für die Sparte Gütertransport mit Fahrzeugen über 3,5 T Gesamtgewicht zu erhalten, zwecks Ausübung dieses Gesellschaftsgegenstandes.

Kosten

Die Kosten und Honorare der gegenwärtigen Urkunde sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Urkunde, aufgenommen wurde zu Grevenmacher, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komparenten, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.



Gezeichnet: S. Wagner, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 juillet 2007, Relation: GRE/2007/3180. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Bentner.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf stempelfreiem Papier auf Begehr erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, den 31. Juli 2007.

J. Gloden.

Référence de publication: 2007092385/213/63.

(070103752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2007.

Visma Holdings Lux S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: NOK 9.211.020,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 115.985.

Par résolution signée en date du 26 juin 2007, les associés ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Monsieur Nic Humphries, avec adresse professionnelle au 3-5, Montague Close, SE1 9BB Londres, Royaume-Uni, de son mandat de gérant avec effet au 15 mai 2007.
- Acceptation de la démission de Monsieur Stephen Bough, avec adresse professionnelle au 3-5, Montague Close, SE1 9DH Londres, Royaume-Uni, de son mandat de gérant avec effet au 15 mai 2007.
- Nomination de Madame Lisa Stone, avec adresse professionnelle au 2, More London Riverside, SE1 2AP Londres, Royaume-Uni, en tant que gérant avec effet au 15 mai 2007 et pour une durée indéterminée.
- Nomination de Monsieur Jan Froeshaug, avec adresse professionnelle au Biskop Gunnerusgt.6, 0106 Oslo, Norvège, en tant que gérant avec effet au 15 mai 2007 et pour une durée indéterminée.
- Nomination de Monsieur Robert Womsley, avec adresse professionnelle au 33, Cavendish Square, W1G 0PW Londres, Royaume-Uni, en tant que gérant avec effet au 15 mai 2007 et pour une durée indéterminée.
- Nomination de Monsieur Gunnar Bjorkavag, avec adresse professionnelle au Biskop Gunnerusgt.6, 0106 Oslo, Norvège, en tant que gérant avec effet au 15 mai 2007 et pour une durée indéterminée.
- Nomination de Monsieur James Davis, avec adresse professionnelle au 20, Old Broad Street, EC2N 1DP Londres, Royaume-Uni, en tant que gérant avec effet au 15 mai 2007 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007090969/581/27.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2007, réf. LSO-CG07555. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2007.

H & A Lux ProNobis, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1931 Luxemburg, 21, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 80.507.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendundsieben, am zweiten Juli.

Vor Notar Henri Hellinckx, mit Amtswohnsitz zu Luxemburg.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A., mit Sitz in L-1931 Luxemburg, 21, avenue de la Liberté,

hier vertreten durch Herrn Jean-Marie Schomer, Prokurist der HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELL-SCHAFT S.A., wohnhaft in D-54309 Butzweiler,

aufgrund einer Vollmacht ausgestellt am 2. Juli 2007,

welche gegenwärtiger Urkunde als Anlage beigefügt bleibt.

Der Erschienene, namens wie er handelt, hat den unterzeichneten Notar ersucht nachstehende Erklärungen zu beurkunden:

Die Aktiengesellschaft H & A LUX ProNobis, mit Sitz in Luxemburg, wurde gegründet gemäss notarieller Urkunde vom 1. Februar 2001, veröffentlicht im Mémorial, Recueil C, Nummer 220 vom 24. März 2001.



Die Gesellschaft HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A., vorgenannt, ist Besitzerin von 1 (einem) sich noch im Umlauf befindenden Anteil der vorgenannten Gesellschaft H & A LUX ProNobis.

Die alleinige Aktienbesitzerin erklärt die Gesellschaft H & A LUX ProNobis, vorbenannnt, mit sofortiger Wirkung aufzulösen. Sie übernimmt die Funktion des Liquidators.

Sie hat Kenntnis von der Satzung der Gesellschaft und ist genauestens über die finanzielle Lage der Gesellschaft informiert. Nach Kenntnisnahme des Liquidationsberichtes genehmigt die alleinige Aktienbesitzerin den Liquidationsbericht zum 30. Juni 2007.

Den Verwaltungsratsmitgliedern sowie dem Wirtschaftsprüfer wird Entlastung für die Ausübung ihres Mandates erteilt.

In ihrer Eigenschaft als alleinige Aktienbesitzerin erklärt die Gesellschaft HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GE-SELLSCHAFT S.A. alle Aktiva der Gesellschaft zu übernehmen und alle Passiva zu regeln; die Passiva müssen abgeschlossen oder gedeckt sein vor der Übertragung der Aktiva an die alleinige Aktienbesitzerin.

Auf Grund dieser Fakten erklärt der Notar die Gesellschaft als aufgelöst.

Die Bücher der Gesellschaft bleiben während einer Dauer von fünf Jahren ab heute am Gesellschaftssitz der aufgelösten Gesellschaft in L-1931 Luxemburg, 21, avenue de la Liberté, hinterlegt.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Erschienenen, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J.-M. Schomer, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007. Relation: LAC/2007/16822. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Für gleichlautende Kopie, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 27. Juli 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007091168/242/43.

(070102553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Cegecom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R.C.S. Luxembourg B 65.734.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires tenue à Luxembourg le 23 février 2006

L'Assemblée décide de prolonger le mandat des administrateurs

- Monsieur Michael Leidinger, né le 31 janvier 1956 à Wadern (Allemagne), demeurant à D-66687 Wadern, 81, Sitzeratherstrasse;
- Monsieur Berthold Wegmann, né le 8 janvier 1958 à Wadern (Allemagne), demeurant à D-66459 Kirkel, 1, zwischen den Wegen;
 - Monsieur François Thys, né le 25 mai 1947 à Eeklo (Belgique), demeurant à L-5685 Dalheim, 2, op der Gruefkaul pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 22 février 2011.

L'assemblée révoque le mandat de commissaire aux comptes de DELOITTE & TOUCHE SA avec effet au 23 février 2006

L'Assemblée nomme comme réviseur d'entreprises pour une période d'un an, soit jusqu'au 22 février 2007, Price-WaterhouseCoopers Sàrl, avec siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 65.477

Pour extrait et publication CEGECOM S.A. Signature Mandataire

Référence de publication: 2007091017/2754/27.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG09982. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} août 2007.



SCP German Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 90.363.

Resolutions of the shareholders held on 26 June 2007

First Resolution

The shareholders hereby decide to accept the resignation of Mr Christophe Gammal as Manager of the Company, with immediate effect.

The shareholders decide to grant full discharge to Mr Christophe Gammal for the exercise of his mandate.

Second Resolution

The shareholders hereby decide to accept the resignation of Mr David Harvey as Manager of the Company, with immediate effect.

The shareholders decide to grant full discharge to Mr David Harvey for the exercise of his mandate.

Third Resolution

The shareholders hereby decide to accept the resignation of Mr Jonathan Driscoll as Manager of the Company, with immediate effect.

The shareholders decide to grant full discharge to Mr Jonathan Driscoll for the exercise of his mandate.

Fourth Resolution

The shareholders decide to appoint Mr Vincent Ellerbach, with professional address at 10 A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, as Manager of the Company, for an indefinite period.

Fifth Resolution

The shareholders decide to transfer the registered office of the Company from 49, bd Royal, L-2449 Luxembourg to 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg.

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Résolutions du conseil de gérance du 26 juin 2007

Première Résolution

Les actionnaires présents acceptent la démission de Monsieur Christophe Gammal de son poste de gérant de la société, avec effet immédiat.

Les actionnaires décident de donner décharge totale à Monsieur Christophe Gammal pour l'exercice de son mandat.

Seconde Résolution

Les actionnaires présents acceptent la démission de Monsieur David Harvey de son poste de gérant de la société, avec effet immédiat.

Les actionnaires décident de donner décharge totale à Monsieur David Harvey pour l'exercice de son mandat.

Troisième Résolution

Les actionnaires présents acceptent la démission de Monsieur Jonathan Driscoll de son poste de gérant de la société, avec effet immédiat.

Les actionnaires décident de donner décharge totale à Monsieur Jonathan Driscoll pour l'exercice de son mandat.

Quatrième Résolution

Les actionnaires décident à l'unanimité de nommer Monsieur Vincent Ellerbach, demeurant professionnellement au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg, gérant de la société, pour une durée indéterminée.

Cinquième Résolution

L'assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société du 49, bd Royal, L-2449 Luxembourg au 10A, rue Henri M. Schnadt, L-2530 Luxembourg

EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG)

Signature

Référence de publication: 2007090605/636/51.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08808. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1er août 2007.



Moor Park Newday Holdings Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 125.758.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 24 juillet 2007.

Pour copie conforme

Pour la société

M. Goeres

Déléguée par Maître I. Seckler

Référence de publication: 2007092288/231/14.

(070103172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2007.

Ariane Composite Conseil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 48.849.

L'an deux mille sept, le six juin.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding ARIANE COMPOSITE CONSEIL S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 48.849, constituée sous la dénomination de VECO TRUST S.A., suivant acte notarié en date du 28 septembre 1994, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 3 du 4 janvier 1995, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 21 décembre 2001, publié au Mémorial numéro 851 du 5 juin 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Frédérique Vigneron, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Patricia Jupille, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

- II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les trois mille (3.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
 - III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:
- 1. Abandon du régime fiscal sur les sociétés anonymes holding régies par la loi du 31 juillet 1929 et adoption de l'objet social commercial général des sociétés de participations financières, à compter du 1 er janvier 2007.
 - 2. Modification de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
- « Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire de l'intermédiation sur les marchés.



La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière à pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide d'abandonner le régime fiscal sur les sociétés anonymes holding régies par la loi du 31 juillet 1929, d'adopter un nouvel objet et de modifier en conséquence l'article deux des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire de l'intermédiation sur les marchés.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparantes prémentionnées ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: F. Vigneron, S. Wolter-Schieres, P. Jupille, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2007, Relation: LAC/2007/13446. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007093000/242/70.

(070103418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2007.

Mobri, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9530 Wiltz, 45, Grand-rue. R.C.S. Luxembourg B 130.056.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendsieben, am zwölften Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Anja Holtz, mit Amtswohnsitz in Wiltz.

Sind erschienen:

- 1. Herr Nicolaas Mouthaan, Geschäftsführer, geboren in Rotterdam (NL), am 31. März 1953, wohnhaft in NL-4761 XX Zevenbergen, 5, De Blouwel, hier vertreten durch den unten genannten Johannes Den Brinker, so wie dies aus der beigefügten Vollmacht hervorgeht.
- 2.- Herr Johannes Maria Jacobus Den Brinker, Geschäftsführer, geboren in Viaardingen (NL), am 7. August 1942, wohnhaft in B-2910 Essen, Veldweg 63. Diese Komparenten, erklären eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung zu gründen, welche der folgenden Satzung unterliegt.
- **Art. 1.** Es wird hiermit durch die Komparenten und allen Personen, welche später einmal Gesellschafter werden könnten, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche den entsprechenden Gesetzesbestimmungen, und im besonderen dem Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, sowie abgeändert, und der vorliegenden Satzung unterliegt.
 - Art. 2. Zweck der Gesellschaft ist der Handel und die Vermittlung von Waren auf Provisionsbasis.

Sie kann alle Massnahmen vornehmen um ihre Rechte zu garantieren und alle Handlungen geschäftlicher, industrieller oder finanzieller Art tätigen, sowie alle Geschäfte, die mit dem Gesellschaftszweck direkt oder indirekt zusammenhängen oder ihn fördern.

- Art. 3. Die Gesellschaft wird auf unbegrenzte Dauer gegründet.
- Art. 4. Die Gesellschaft nimmt die Firmenbezeichnung MOBRI GmbH an.
- Art. 5. Der Sitz der Gesellschaft ist in Wiltz.



Er kann zu jeder Zeit in irgendeine andere Ortschaft des Großherzogtums Luxemburg durch einfachen Beschluss des oder der Gesellschafter verlegt werden.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital ist auf zwölftausend fünfhundert Euro (12.500,- €) festgesetzt, eingeteilt in 125 (hundertfünfundzwanzig) Anteile von je hundert Euro (100,- €).

Das Gesellschaftskapital wird wie folgt gezeichnet:

1) Herr Nicolaas Mouthaan, vorbenannt, hundert Anteile	100
2) Herr Johannes Maria Jacobus Den Brinker, vorbenannt, fünfundzwanzig Anteile	25
Total: hundertfünfundzwanzig Anteile	125

Diese Anteile wurden jeweils in bar zu ihrem Nennwert eingezahlt, so dass der Gesellschaft die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (12.500,- Euro) zur freien Verfügung steht, so wie es dem verhandelnden Notar durch eine Bankbescheinigung nachgewiesen wurde.

- **Art. 7.** Das Gesellschaftskapital kann jederzeit unter Berücksichtigung von Artikel 199 des Gesetzes über Handelsgesellschaften abgeändert werden.
- **Art. 8.** Jeder Anteil gibt Anrecht auf einen Teil der Aktiva und der Gewinne der Gesellschaft der im proportionalem Verhältnis zur Zahl der gehaltenen Anteile steht.
- **Art. 9.** Die Gesellschaftsanteile können frei unter den Gesellschaftern veräußert werden. Gemäß Artikel 189 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, können Gesellschaftsanteile nur an Dritte veräußert werden, nachdem die Gesellschafter durch einen in einer Generalversammlung gefassten Gesellschafterbeschluss mit einer drei Viertel Mehrheit des Gesellschaftskapitals ihr Einverständnis gegeben haben.
- **Art. 10.** Die Gesellschaft wird nicht aufgelöst durch das Ableben, den Konkurs, die Zahlungsunfähigkeit sowie die gesetzliche Untersagung eines Gesellschafters.
- **Art. 11.** Die Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Geschäftsführer geleitet, die Gesellschafter oder Nichtgesellschafter sein können und die von der Hauptversammlung der Gesellschafter ernannt werden.

Der oder die Geschäftsführer haben die ausgedehntesten Befugnisse um die Gesellschaft gegenüber Dritten einzeln zu vertreten und um die Geschäfte der Gesellschaft zu führen.

Wenn die Gesellschaft nur einen Geschäftsführer hat gilt seine alleinige Unterschrift als bindend für die Gesellschaft; hat die Gesellschaft mehr als einen Geschäftsführer bestimmt die Gesellschafterversammlung die Zeichnungsberechtigung.

Wenn die Gesellschaft mehr als einen Geschäftsführer hat, werden Beschlüsse mit der Mehrheit der abgegebenen Stimmen der anwesenden oder vertretenen Geschäftsführer gefasst. Beschlüsse können nur dann gefasst werden wenn die Mehrheit der Geschäftsführer anwesend oder vertreten ist. Die Geschäftsführer können auch per Telefon oder anhand anderer Mittel beraten und abstimmen, müssen dies jedoch schriftlich bestätigen. Ungeachtet der vorhergehenden Bestimmungen können Beschlüsse der Geschäftsführer auch per Umlaufbeschluss gefasst werden, nach Beratung letzterer via Telefon oder anhand anderer Mittel. Ein Umlaufbeschluss gilt dann als gefasst wenn ein oder mehrere Dokumente, welche den Beschluss beinhalten, von allen Geschäftsführern unterschrieben wurden. Das Datum der letzten Unterschrift gilt als Datum des Beschlusses.

- **Art. 12.** Der oder die Geschäftsführer sind einfache Bevollmächtigte der Gesellschaft. Die Geschäftsführer sind der Gesellschaft gegenüber nur für die Ausübung ihres Mandates verantwortlich. Geschäfte die im Namen der Gesellschaft getätigt werden, verpflichten allein die Gesellschaft.
 - Art. 13. Der alleinige Gesellschafter nimmt die Befugnisse, welche der Gesellschafterversammlung obliegen, wahr.

Bei mehreren Gesellschaftern kann jeder Gesellschafter an den Gesellschaftsbeschlüssen teilnehmen im Rahmen der gehaltenen Anteile. Jeder Gesellschafter kann sich durch einen Bevollmächtigten an Gesellschafterversammlungen vertreten lassen.

- **Art. 14.** Bei mehreren Gesellschaftern kann ausschließlich die Gesellschafterversammlung einen Generalbevollmächtigten ernennen.
- **Art. 15.** Vorbehaltlich der Bestimmungen in Artikel 9, gelten Gesellschafterbeschlüsse als gefasst wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Gesellschaftskapitals halten, angenommen werden. Ist dies nicht der Fall, ist eine weitere Gesellschafterversammlung mit einer Ladungsfrist von mindestens 14 Tagen einzuberufen, die auf die Behandlung der Gegenstände der ersten einberufenen Gesellschafterversammlung beschränkt ist und Beschlüsse mit der einfachen Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Gesellschafter fasst. Vorbehaltlich der Bestimmungen des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, bedürfen Beschlüsse, die im Rahmen von Satzungsabänderungen und besonders im Hinblick auf die Auflösung der Gesellschaft gefasst werden, der Mehrheit von Gesellschaftern, die drei Viertel des Gesellschaftskapitals besitzen.

Jeder Gesellschafter kann von der Geschäftsführung die Einberufung einer Gesellschafterversammlung unter Bekanntgabe der vorgeschlagenen Tagesordnung verlangen. Die Geschäftsführung hat die Gesellschafterversammlung innerhalb einer Woche einzuberufen. Die Einberufung erfolgt mittels eingeschriebenen Briefes an sämtliche Gesellschafter und hat



die Tagesordnung zu enthalten. Zwischen dem Tage der Einberufung zur Post und dem Tage der Versammlung muß ein Zeitraum von mindestens 14 Tagen liegen.

- Art. 16. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endigt am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.
- **Art. 17.** Am Ende eines jeden Geschäftsjahres, am 31. Dezember, hat die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz sowie eine Gewinn- und Verlustrechnung aufzustellen.
- Art. 18. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.
- **Art. 19.** Die Einkünfte aus der Rechnungslegung, abzüglich der allgemeinen Kosten und Abschreibungen, bilden den Reingewinn der Gesellschaft.

Der Reingewinn steht der Gesellschafterversammlung zur freien Verfügung, nach der gesetzlich vorgesehenen Überweisung an den Rücklagefonds. Die Gesellschafterversammlung kann jedoch beschließen, auch vor der jährlichen Rechnungslegung, den Gesellschaftern eine Zwischendividende auszuzahlen.

- Art. 20. Die eventuelle Auflösung der Gesellschaft wird durch einen oder mehrere Liquidatoren vorgenommen, Gesellschafter oder Nichtgesellschafter, die von der Generalversammlung ernannt werden, die ihre Rechte und Vergütung festlegt.
- Art. 21. Die Gesellschafter berufen sich auf die gesetzlichen Bedingungen für alle nicht gesondert durch die gegenwärtige Satzung erfolgten Regelungen. Der amtierende Notar bestätigt, dass die Bedingungen von Artikel 183 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Kosten

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen oder Lasten, unter irgendwelcher Form, welche der Gesellschaft wegen ihrer Errichtung obliegen oder zur Last gelegt werden, betragen schätzungsweise 1.000,- €.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr begreift die Zeitspanne zwischen dem Tage der Gründung der Gesellschaft bis zum 31. Dezember 2007.

Ausserordentliche Generalversammlung

Sofort nach Gründung der Gesellschaft hat der alleinige Gesellschafter folgende Beschlüsse gefasst:

- 1) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-9530 Wiltz, 45, Grand-Rue
- 2) Die Zahl der Geschäftsführer wird auf zwei festgesetzt.
- 3) Als Geschäftsführer werden auf unbestimmte Dauer ernannt:
- 1. Herr Nicolaas Mouthaan, Geschäftsführer, geboren in Rotterdam (NL), am 31. März 1953, wohnhaft in NL-4761 XX Zevenbergen, 5, De Blouwel,
- 2.- Herr Johannes Maria Jacobus Den Brinker, Geschäftsführer, geboren in Viaardingen (NL), am 7. August 1942, wohnhaft in B-2910 Essen, Veldweg 63.

Beide Geschäftsführer sind unbegrenzt zeichnungsberechtigt.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen, am Datum wie eingangs erwähnt zu Wiltz.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat dieser mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. Den Brinker, A. Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 17 juillet 2007, WIL/2007/574. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

Für gleichlautende Ausfertigung, der Gesellschaft auf Begehr auf Stempelfreiem Papier erteilt zwecks Veröffentlichung im Memorial.

Wiltz, den 30. Juli 2007.

Référence de publication: 2007091775/2724/126.

(070102120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Codanim Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8442 Steinfort, 69, rue de Hobscheid.

R.C.S. Luxembourg B 97.744.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 3 août 2007.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

Référence de publication: 2007091984/1004/15.

Enregistré à Diekirch, le 23 juillet 2007, réf. DSO-CG00221. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070103221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2007.

Sofisa S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8050 Bertrange, route d'Arlon. R.C.S. Luxembourg B 54.762.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale du 30 mai 2007

Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Paul Leesch, Degersheim/Suisse, Commerçant en retraite, Administrateur, Président
- Monsieur Maximilien dit «Max» Leesch, Koerich, Employé privé, Administrateur, Administrateur-délégué
- Monsieur Joseph dit «Jeff» Leesch, Blaschette, Employé privé, Administrateur
- Monsieur Eloi Krier, Bertrange, Employé privé, Administrateur
- Monsieur Alfred Leesch, Luxembourg, Commerçant en retraite, Administrateur

Est nommée Commissaire aux comptes:

- La société BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, Société Anonyme, 5, bd. de la Foire, L-1528 Luxembourg Leurs mandats viennent à expiration à l'Assemblée Générale ordinaire devant statuer sur l'exercice 2007.

M. Leesch

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2007091750/539/21.

Enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2007, réf. LSO-CG08307. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070102491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

BRIF SCA SICAR, Balkan Reconstruction Investment Financing S.C.A. Sicar, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 113.704.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 23 juillet 2007.

J.-J. Wagner

Notaire

Référence de publication: 2007091589/239/13.

(070102483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Winncare S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 10.968.902,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyes.

R.C.S. Luxembourg B 97.376.

Le bilan au 31 mars 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007091281/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11839. - Reçu 36 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070101885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 août 2007.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck